# La ville d'Ecully

## Carte Écully famille

Attribuée aux familles éculloises ayant au moins 2 enfants à charge de moins de 18 ans, la carte Écully Famille permet de bénéficier de réductions sur différents services municipaux : restauration scolaire, activités périscolaires, piscine, médiathèque.

Afin d'augmenter le soutien aux familles, les réductions sont progressives en fonction du nombre d'enfants, de 10 % jusqu'à un maximum de 50 %.

Sont également considérés comme enfants à charge : les enfants de moins de

25 ans demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi non indemnisés, les enfants qui perçoivent l'allocation adulte handicapé.

La carte est délivrée gratuitement.

## Comment obtenir la carte Écully famille

En raison de la crise sanitaire et pour éviter la propagation du virus, les demandes pour la carte Écully famille se feront prioritairement par mail à l'adresse suivante <u>inscriptions@ville-ecully.fr</u>

Joindre à votre demande l'ensemble du livret de famille scanné, ainsi qu'un justificatif de domicile de moins de 3 mois.

Vous pouvez également déposer votre demande et les photocopies des documents (livret de famille et justificatif de domicile) à l'accueil de la mairie, à l'attention du service enseignement.









### Des réductions pour toute la famille !

## **CONTACT**

Annuaire des Services Municipaux Mairie

#### Service scolaire

Place de la Libération CS 80212 69134 ÉCULLY CEDEX

**J** 04 72 18 10 08



**1** VOIR LA FICHE



#### MAIRIE D'ÉCULLY

1 place de la Libération CS 80212 69134 écully Cedex

#### HORAIRES:

Lun - Ven : 8h30 > 12h - 13h30 > 17h Samedi : 8h30 > 12h

Etat-civil-affaires générales : même horaires sauf lundi : journée continue de 10h à 17h

Ce site utilise des cookies pour favoriser votre navigation et enrichir les contenus qui vous sont proposés. Vous pouvez néanmoins les désactiver à tout moment si vous le souhaitez. ✓ OK, tout accepter

Personnaliser